



PLAN DE LUTTE

CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

ÉVALUATION ANNUELLE DU PLAN DE LUTTE

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : École Lanaudière

ANNÉE DE LA VERSION : 2025-2026

DATE DE PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT : 23 mai 2026

NOM ET FONCTION DES PARTICIPANTS AYANT PARTICIPÉ À L'ÉVALUATION ANNUELLE :

Nom	Fonction
Nathalie Bertrand	Direction école Lanaudière
Catherine Dorion	Psychoéducatrice
Khadija Lotfi	TES
Nancie Bouchard	Enseignante

COMITÉ RESPONSABLE DU PLAN DE LUTTE :

Question	Réponse	Si NON, identifier le(s) changement(s) à prévoir
Est-ce que les participants au comité étaient représentatifs de l'équipe-école?	☒ Oui ☐ Non	
Est-ce que la fréquence des rencontres inscrite au plan de lutte a été respectée?	☐ Oui ☒ Non	Il serait judicieux de s'ajouter une rencontre et de mettre le point à l'ordre du jour des rencontres de personnel.
Est-ce que la fréquence des rencontres a été suffisante pour permettre au comité de réaliser l'ensemble de ses mandats?	☒ Oui ☐ Non	Malgré le peu de rencontre officielle, le fait que l'on discute régulièrement de la problématique ou du sujet et ce plusieurs fois semaine est très aidant.
Est-ce que le suivi de la mise en œuvre du plan de lutte a été fait à chacune des rencontres du comité?	☒ Oui ☐ Non	

ÉVALUATION DES NEUF ÉLÉMENTS DU PLAN DE LUTTE :

1. Analyse de la situation

Commentaires
Pistes de réflexion : ➤ Il est impératif que le nouveau directeur qui sera en poste fasse un nouveau questionnaire sur la sécurité, la violence et le bien-être dans les écoles (QSVE-BE) l'an prochain.



Pour l'année en cours, indiquer les priorités de l'école inscrites au plan de lutte et spécifier leur niveau d'atteinte

Formulation de la priorité au plan de lutte		Niveau d'atteinte de la priorité Cochez la case correspondante	Explication quant au niveau d'atteinte (Pourquoi?)	Reconduction de la priorité Cochez la case correspondante	Si OUI , quels ajustements seront nécessaires à apporter aux moyens prévus pour cette priorité?
No. 1	Sécurité de la cour d'école et surveillance active	☒ Atteinte ☐ Partiellement atteinte ☐ Non atteinte	Plan plus détaillé Rôle clair pour chacun Intervenants réguliers pour surveiller	☒ Oui ☐ Non	
No. 2	Formations en classe ou ateliers	☒ Atteinte ☐ Partiellement atteinte ☐ Non atteinte	Les formations en classes ont été un grand succès, elles ont été données par 1)TES 2)Psychoéducatrice 3) Infirmier 4)Santé en amont 5)Organismes communautaires	☒ Oui ☐ Non	
No. 3 (au besoin)	Connaissance des élèves sur la possibilité de faire un signalement discret	☐ Atteinte ☒ Partiellement atteinte ☐ Non atteinte	Les élèves ne se servent pas de la boîte à divulgation	☒ Oui ☐ Non	Publicité plus grande Informations et explications plus soutenues
No. 4 (au besoin)		☐ Atteinte ☐ Partiellement atteinte ☐ Non atteinte		☐ Oui ☐ Non	

2. Mesures de prévention

Commentaires
Pistes de réflexion : - Est-ce que toutes les mesures de prévention prévues au plan de lutte ont été déployées? - Est-ce que les mesures de prévention ont été soutenues et réinvesties par l'ensemble de l'équipe-école? Oui, tout à fait.

Les mesures de préventions sont : ☒ à maintenir tel quel ☐ à modifier*

*Modifications à apporter:

3. Collaboration des parents

Commentaires
Pistes de réflexion : - Les parents ont été appelés plus de 40 fois en cours d'année pour relater des événements et/ou solliciter leur participation à travailler en équipe avec l'école pour favoriser un climat sain en classe, dénué de violence verbale. - Lors de situations d'intimidation ou de violence : L'école a impliqué les parents dans la réflexion des mesures de soutien / d'encadrement. - Des formations seront offertes aux parents avec l'organisme Kid Power.

Les mesures de collaboration des parents sont : ☐ à maintenir tel quel ☒ à modifier*

*Modifications à apporter:
Il faudrait consulter les parents par sondage pour nous assurer de leur satisfaction face à notre collaboration et nos actions.

4. Modalités pour effectuer un signalement ou pour formuler une plainte

Commentaires
Piste de réflexion : • Est-ce que les modalités prévues et les stratégies de diffusion inscrites au plan de lutte ont été déployées? • Est-ce que les modalités prévues ont été suffisantes et efficaces? Oui

Les modalités pour effectuer un signalement ou pour formuler une plainte sont : ☒ à maintenir tel quel ☒ à modifier*

*Modifications à apporter:
La psychoéducatrice s'engage à faire connaître plus en 2026-2027 les formulaires de divulgation.

5. Mesures visant à assurer la confidentialité

Commentaires
Piste de réflexion : • Est-ce que les modalités prévues inscrites au plan de lutte ont été déployées? • Est-ce que les modalités prévues au plan de lutte ont été suffisantes et efficaces? Oui

Les mesures visant à assurer la confidentialité sont : ☒ à maintenir tel quel ☐ à modifier*

*Modifications à apporter:

6. Actions à entreprendre à la suite d'un acte d'intimidation ou de violence

Commentaires : Toutes les mesures d'interventions ont été appliquées auprès de tous les acteurs touchés

Pistes de réflexion :

- Est-ce que les mesures d'intervention ont été appliquées rapidement auprès des élèves **victimes**? Si **NON**, pourquoi?
- Est-ce que les mesures d'intervention ont été appliquées rapidement auprès des élèves **instigateurs** ? Si **NON**, pourquoi?
- Est-ce que les mesures d'intervention ont été appliquées rapidement auprès des élèves **témoins**? Si **NON**, pourquoi?
- Est-ce que tous les événements nécessitant l'application du plan de lutte ainsi que les interventions réalisées ont été consignés dans ÉVIO? Si **NON**, pourquoi?

Les actions à entreprendre à la suite d'un acte d'intimidation ou de violence sont à maintenir tel quel (Contenu institutionnel)

7. Mesures de soutien ou d'encadrement offertes à l'élève victime, auteur ou témoin

Commentaires : Les mesures de soutien et d'encadrement sont correctement offertes.

Pistes de réflexion :

- Est-ce que les mesures de soutien ou d'encadrement ont été appliquées rapidement auprès des élèves **victimes**? Si **NON**, pourquoi?
- Est-ce que les mesures de soutien ou d'encadrement ont été appliquées rapidement auprès des élèves **instigateurs** ? Si **NON**, pourquoi?
- Est-ce que les mesures de soutien ou d'encadrement ont été appliquées rapidement auprès des élèves **témoins**? Si **NON**, pourquoi?

Les mesures de soutien ou d'encadrement offertes à l'élève victime, auteur ou témoin sont à maintenir tel quel (Contenu institutionnel)

8. Sanctions disciplinaires applicables

Commentaires : Les sanctions disciplinaires ont été appliquées.

Pistes de réflexion :

- *Est-ce que les sanctions disciplinaires applicables lors de chacun des événements ont fait l'objet d'une analyse (gravité, fréquence, intensité, impact sur la victime et potentiel de récurrence de l'instigateur)? Si **NON**, pourquoi?*
- *Est-ce que les sanctions disciplinaires appliquées ont permis de diminuer ou d'éliminer les comportements inappropriés et d'en apprendre de nouveaux ? Si **NON**, pourquoi?*

Les **sanctions disciplinaires applicables** sont à maintenir tel quel (Contenu institutionnel)

9. Suivi des signalements et des plaintes

Commentaires : Il n'y pas eu de plainte/Ne s'applique pas

Pistes de réflexion :

- *Est-ce que l'école a vérifié la satisfaction des acteurs concernés et de leurs parents quant aux interventions réalisées? Si **NON**, pourquoi?*
- *Est-ce que l'école s'est assurée de vérifier que toutes les situations ont pris fin? Si **NON**, pourquoi?*
- *Dans le cas d'insatisfaction, est-ce que les modalités existantes pour porter plainte ont été transmises? Si **NON**, pourquoi?*

Le **suivi des signalements et des plaintes** est à maintenir tel quel (Contenu institutionnel).

**Centre
de services scolaire
de Montréal**

Québec

